CATALOGUE DE FORMATION

2027

icual
BRETAGNE

EN SAVOIR PLUS

SOMMAIRE

01 Présentation d'Icual

02 Notre équipe

03 Nos valeurs & Nos certifications

04 Nos chiffres clés & Notre process formation

05 Notre approche pédagogique

06 L'inclusion numérique : ESAT 2.0

07 Nos formations à destination des personnes accompagnées

08 Nos formations à destination des professionnels

09 Nos programmes de formation détaillés (personnes accompagnées)

10 Nos programmes de formation détaillés (professionnels)

PRÉSENTATION ICUAL

Icual Bretagne est une association engagée qui rassemble plus de 100 structures adhérentes (ESAT, EA, IME, SIAE, ML, ESRP, entreprise à mission…) pour faire avancer l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de fragilité.

Pépinière de projets, Icual développe des solutions concrètes, agiles et sans technocratie :

- Des formations innovantes, une pédagogie adaptée
- Des animations de territoires
- Un accompagnement de parcours inclusifs
- La professionnalisation des acteurs

Forte de son histoire (ex-Aresat Bretagne) et reconnue d'Intérêt Général, l'association intervient sur les 4 départements bretons (22, 29, 35, 56) avec une équipe de 5 salariées engagées et un réseau dynamique.

Rejoindre Icual, c'est faire partie d'un réseau coopératif qui place l'humain, l'action et l'innovation au cœur de l'inclusion.

formation@icual-bretagne.fr

02.99.04.60.51

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS



VÉRONIQUE BERTINEAUD

DIRECTRICE
FORMATRICE



ISABEAU ARCHAMBAUD

CHARGÉE DE PROJET
« UAAT»
CHARGÉE DE MISSION ESAT 2.0
FORMATRICE



AMÉLIE LEPÉROUX

ASSISTANTE ASSOCIATIVE
& FORMATION



CÉLINE NOYAU

ANIMATRICE RAE
FORMATRICE
RÉFÉRENTE HANDICAP



CORALINE SÈGUE

RESPONSABLE DE FORMATION
CHARGÉE DE MISSION ESAT 2.0
FORMATRICE

Une équipe engagée et à votre écoute, mobilisée au quotidien pour vous accompagner dans vos projets de formation et contribuer au développement des compétences de tous et toutes.

NOS VALEURS

L'INNOVATION

Proposer des formations à partir des besoins du terrain et en réponse aux politiques du secteur.

L'INCLUSION

Développer une offre de formation favorisant les expérimentations

L'ACCESSIBILITÉ

Depuis plus de 20 ans, Icual Bretagne développe des méthodes pédagogiques adaptées à tout type de public.

LA COLLABORATION

Collaborer en réseau apprenant.
Nous travaillons avec/et pour le terrain, et en lien avec les partenaires

NOS CERTIFICATIONS

L'organisme de formation Icual Bretagne est certifié Qualiopi.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

NOS CHIFFRES CLÉS EN 2025

90%
SATISFACTION

742
STAGIAIRES FORMÉS

11 781
HEURES DE FORMATION

193,5
JOURS DE FORMATION

NOTRE PROCESS FORMATION

1. **Demande de formation**
2. **Analyse du besoin**
3. **Proposition et validation des devis**
4. **Planification**
5. **Réalisation**
6. **Évaluation et bilan**
7. **Facturation**

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Afin de favoriser un apprentissage durable et un transfert rapide des acquis en situation de travail, notre ingénierie pédagogique repose sur quatre principes fondamentaux :



Expérimenter

Les participants sont régulièrement placés en situation d'agir afin de tester de nouveaux outils, de développer de nouvelles postures et d'expérimenter des méthodes directement transférables dans leur pratique professionnelle.



Analyser

Les apprentissages prennent appui sur des situations réelles rencontrées en ESAT. Les études de cas, les analyses de pratiques et les retours d'expérience permettent aux participants de mettre en perspective leurs actions et d'identifier des pistes d'amélioration.



Partager

La richesse du groupe constitue un levier d'apprentissage essentiel. Les échanges entre pairs favorisent la prise de recul, la confrontation des pratiques et la diffusion de solutions adaptées aux réalités du terrain.



Mutualiser

Chaque participant est invité à partager les outils, méthodes et initiatives développés dans son établissement. Cette dynamique collaborative contribue à construire une culture commune autour du développement des compétences et de l'accompagnement des parcours professionnels.

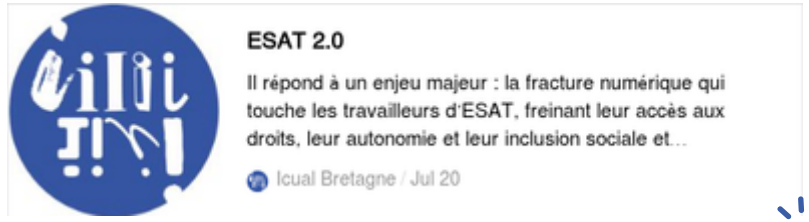
L'INCLUSION NUMÉRIQUE : ESAT 2.0

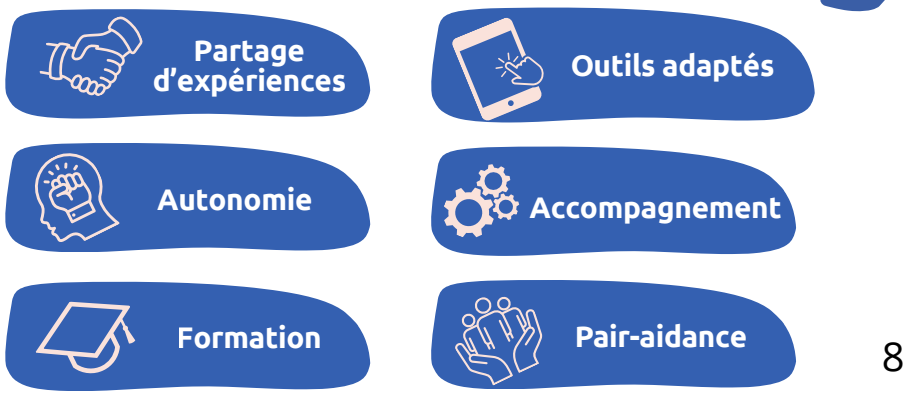
ESAT 2.0 est un projet d'inclusion numérique qui vise à favoriser l'autonomie, la participation et le pouvoir d'agir des travailleurs d'ESAT grâce à des outils numériques adaptés à leurs besoins et à leur quotidien professionnel.
Le projet accompagne les établissements dans le développement des usages du numérique à travers une démarche progressive et participative : diagnostic des besoins, formation des professionnels et des travailleurs, déploiement d'outils numériques et accompagnement dans la durée.

Les outils proposés permettent notamment de faciliter le suivi des compétences et des apprentissages, la prise de rendez-vous, le pointage et l'accès aux informations du quotidien.

Au-delà de la mise à disposition d'outils, ESAT 2.0 ambitionne de faire du numérique un véritable levier d'inclusion, d'autodétermination et de développement des compétences, en plaçant les travailleurs au cœur de la démarche.







NOS FORMATION À DESTINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Assurer la fonction de délégué des personnes en ESAT
- Être élu en ESAT (CVS, délégué ou autres instances)
- Assurer la fonction de représentant du CVS
- Comprendre l'instance mixte
- Sensibilisation à l'autodétermination pour les personnes accompagnées
- Sensibilisation à la vie affective, intime et sexuelle

New!
- Gestes et postures

New!
- La bientraitance
- Devenir tuteur(trice) en ESAT
- Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir
- En route vers l'entreprise !
- Mieux communiquer au travail
- Réfléchir à ma future retraite

NOS FORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

New!
Compétences socles à la fonction de moniteur d'atelier

New!
La valorisation des rôles sociaux

New!
Gestes et postures

Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination

La méthodologie du projet personnalisé d'accompagnement

New!
La bientraitance : comprendre les droits des personnes et adapter sa posture professionnelle

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique
Niveau 1

Sensibilisation au handicap

New!
La bientraitance : questionner sa posture professionnelle et faire évoluer ses pratiques

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique
Niveau 2

Redonner du sens à vos réunions

Accompagner la préparation à la retraite : Devenir animateur(trice) retraite

ET SI NOUS CONSTRUISIONS VOTRE FORMATION ENSEMBLE ?

Parce que chaque établissement, chaque équipe et chaque personne accompagnée est unique, ICUAL Bretagne vous propose également des formations sur mesure, conçues en fonction de vos besoins, de vos attentes et de vos réalités de terrain.

Un projet particulier, une thématique qui ne figure pas dans notre catalogue, un besoin d'approfondissement ou une problématique à travailler collectivement ?

Nous sommes à votre écoute pour construire une réponse adaptée !

De l'analyse de votre besoin à la conception du programme, nous vous accompagnons pour imaginer une formation, un atelier ou un accompagnement qui vous ressemble.

Contactez-nous pour échanger autour de votre projet et le construire ensemble.

formation@icual-bretagne.fr

02.99.04.60.51

THÉMATIQUE

FORMATION À DESTINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Assurer la fonction de délégué des personnes en ESAT

Public visé	Être en fonction de délégué des personnes (Titulaires et suppléants) ou souhaitant être candidat
Nombre de participants	10 travailleurs, et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra)
Durée de la formation	3 jours (18 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Le Délégué des personnes, représentant des travailleurs en ESAT, a été instauré par le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail. Cette nouvelle fonction s'installe progressivement dans le paysage des ESAT. Encore méconnue, elle devient obligatoire dans tous les établissements. Il est donc essentiel de former et d'outiller les travailleurs qui assureront la fonction de délégué afin qu'ils accompagnent et conseillent au mieux leurs collègues. Le rôle du délégué est de représenter les travailleurs sur des situations individuelles mais aussi d'informer ses collègues sur leurs droits et devoirs.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Décrire son rôle et ses missions en tant que délégué
- Identifier les droits et les devoirs des travailleurs d'ESAT
- Repérer le cadre législatif autour de la fonction de délégué
- Lister les activités du délégué des personnes
- Préparer les réunions d'instance mixte et CVS
- Prendre la parole

TARIF ADHÉRENT

- Inter : 200€/jour + 30€/jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **690€**.
- Intra : 1 525€ /jour + 225€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 800€.**

Assurer la fonction de délégué des personnes en ESAT

Contenu de la formation

Le délégué des personnes

- Le rôle d'un délégué
- Les missions d'un délégué :
  - Recueillir la parole d'un ou d'une collègue sans interprétation, ni jugement
  - Présenter à la direction, les réclamations/situations individuelles des collègues Veiller au respect des droits et des devoirs des travailleurs en ESAT

- Aider, conseiller et informer les travailleurs sur leurs droits et devoirs
  - Les postures du délégué : confidentialité, écoute, respect, reformulation et transmission
  - Les droits et les devoirs
  - Participation à l'instance mixte

Que dit la loi ?

- Origine de la fonction
- Les raisons d'un délégué des personnes en ESAT
- Délégué des personnes et représentants CVS : liens et différences
- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité…

Les activités du délégué des personnes

- Les activités d'un délégué sont de :
  - Participer aux réunions de l'instance mixte avec voix délibérative : c'est quoi l'instance mixte ? Quelle est sa composition ? C'est quoi une voix délibérative ?
  - Participer aux réunions du Conseil de la vie sociale (CVS) dont il est membres de droit, avec voix consultative : c'est quoi le CVS ? Quel est sa composition ? C'est quoi être membres de droit ? C'est quoi une voix consultative ?
  - Collecter les questions et réclamations individuelles des travailleurs et rencontrer la direction,
  - Accompagner les travailleurs qui le souhaitent dans le cadre d'un entretien avec la direction ou son représentant

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, préparer ce qu'on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l'aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress
- S'exercer à adresser sa parole à un public

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l'issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique

Assurer la fonction de représentant du CVS

Public visé	Être en fonction d'élu CVS (Titulaires et suppléants) ou souhaitant être candidat
Nombre de participants	10 personnes et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra)
Durée de la formation	2 jours (12 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

La loi du 2 janvier 2002 rend obligatoire la création d'un Conseil à la Vie Sociale (CVS) dans tout établissement ou service qui assure un hébergement ou un accueil de jour continu de personnes majeures ou mineures de plus de 11 ans. Les personnes accompagnées dans les établissements élisent des représentants CVS. Les élus défendent l'intérêt collectifs des personnes accompagnées. Il est essentiel de former et d'outiller les personnes qui assureront la fonction de représentant du CVS afin qu'ils défendent les intérêts de tous et recueillent la parole de chacun. Le rôle des représentants est de suivre les évolutions dans la vie de l'établissement mais aussi de chercher des solutions pour améliorer la vie dans celui-ci.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Décrire son rôle et ses missions en tant qu'élu CVS
- Repérer le cadre législatif autour de la fonction d'élu CVS
- Lister les activités de l'élu CVS
- Préparer les réunions du CVS et de l'instance mixte
- Prendre la parole en réunion CVS

TARIF ADHÉRENT

- Inter : 200€/jour + 30€/jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **460€.**
- Intra : 1 525€ /jour + 150€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 200€.**

Assurer la fonction de représentant du CVS

Contenu de la formation

L'élu CVS

- Le rôle d'un élu au CVS
- Les missions d'un élu au CVS :
  - Recueillir la parole des collègues sans interprétation, ni jugement
  - Partager les informations aux collègues et/ou autre résidents
  - Veiller au respect collectif des droits des personnes accompagnées
  - Aider, conseiller et informer les collègues/résidents sur leurs droits.
- Les postures de l'élu CVS : confidentialité, écoute, respect, représentation collective, reformulation et transmission
- Participation aux réunions

Que dit la loi ?

- Origine de la fonction
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité…

Les activités de l'élu CVS

- Les activités d'un élu sont de :
  - Participer aux réunions du Conseil de la vie sociale (CVS) : c'est quoi le CVS ? Quelle est sa composition ?
  - Collecter les questions, réclamations et suggestions collectives

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, préparer ce qu'on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l'aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress
- S'exercer à adresser sa parole à un public

Pour les élus CVS en ESAT

- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Délégué des personnes et représentants CVS : liens et différences
- Participer aux réunions de l'instance mixte : c'est quoi l'instance mixte ? Quelle est sa composition ?

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l'issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique

Être élu en ESAT (CVS, délégué ou autre instance représentative)

Public visé	Personne élue du CVS (Titulaires et/ou suppléants) ou être en fonction de délégué des personnes (Titulaires et/ou suppléants).
Nombre de participants	10 personnes et 2 encadrants (en inter) ou un encadrant par structure (en intra)
Durée de la formation	3 jours (18 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

La loi du 2 janvier 2002 ainsi que le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 rendent obligatoires différentes instances et fonctions de représentation au sein des établissements et services médico-sociaux, notamment en ESAT. Qu'il s'agisse du Conseil à la Vie Sociale (CVS), de l'instance mixte ou du délégué des personnes, ces dispositifs ont pour objectif de renforcer la participation, la représentation et les droits des personnes accompagnées.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Décrire son rôle et ses missions en tant que délégué
- Décrire son rôle et ses missions en tant qu'élu CVS
- Identifier les droits et les devoirs des travailleurs d'ESAT
- Repérer le cadre législatif autour de la fonction de délégué et de l'élu CVS
- Lister les activités du délégué des personnes et de l'élu CVS
- Préparer les réunions d'instance mixte et CVS
- Prendre la parole en réunion

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ /jour + 225€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 800€.**

Être élu en ESAT (CVS, délégué ou autre instance représentative)

Contenu de la formation

Que dit la loi ?

- Origine des deux fonctions
- Délégué des personnes et représentants CVS : liens et différences
- Le plan de transformation de l'offre en ESAT
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité…

L'élu du CVS

- Les missions et le rôle d'un élu au CVS
- Recueillir la parole des collègues sans interprétation, ni jugement
- Partager les informations aux collègues et/ou autre résidents
- Veiller au respect collectif des droits des personnes accompagnées
- Participer aux réunions du Conseil de la vie sociale (CVS) : c'est quoi le CVS ? Quelle est sa composition ?
- Collecter les questions, réclamations et suggestions collectives
- Participer aux réunions de l'instance mixte

Le délégué des personnes

- Les missions et le rôle d'un délégué
- Recueillir la parole d'un ou d'une collègue sans interprétation, ni jugement
- Présenter à la direction, les réclamations/situations individuelles des collègues
- Accompagner les travailleurs qui le souhaitent dans le cadre d'un entretien avec la direction
- Veiller au respect des droits et des devoirs des travailleurs en ESAT ;
- Aider, conseiller et informer les travailleurs sur leurs droits et devoirs.

Les activités des élus

- Les postures de l'élu : confidentialité, écoute, respect, reformulation et transmission
- Les droits et les devoirs

L'instance mixte

- Qu'est ce qui est abordé dans cette instance ?
- Repérer les documents de référence tels que le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés
- La qualité de vie au travail
- L'hygiène et la sécurité
- Les risques professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l'issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique

Sensibilisation à l'autodétermination pour les personnes accompagnées

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (ESAT, foyer, IME...)
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	2 jours (12 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Au cours de l'année 2021, le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a réalisé un plan de transformation des ESAT pour les années à venir. L'enjeu est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'ESAT mais aussi vers le milieu ordinaire adapté et classique. L'une des mesures phare est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Afin de répondre à cette demande qui est de garantir le projet de la personne accompagnée, Icual Bretagne propose une formation « sensibilisation à l'autodétermination ».

OBJECTIFS DE FORMATION

- S'approprier la notion d'autodétermination
- Identifier ses besoins
- Identifier ses qualités
- Identifier ses droits et ses devoirs
- Identifier ce qui est important pour soi
- Identifier un projet futur

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ /jour + 150€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 200€.**

Sensibilisation à l'autodétermination pour les personnes accompagnées

Contenu de la formation

L'autodétermination

- L'autodétermination : c'est quoi ?
- L'autodétermination : c'est, ce n'est pas…
- Les lois en France et le plan de transformation en ESAT
- Mes droits et mes devoirs
- Mes besoins et mes envies : quelles différences ?
- Mieux exprimer mes besoins
- Les dimensions importantes de ma vie : ce qui est important pour moi
- Mes qualités
- Mieux se connaître pour s'autodéterminer
- Mieux connaître son environnement
- L'autodétermination et mon projet, mes rêves

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l'issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle …)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…

En route vers l'entreprise !

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (ESAT, EA, IME...)
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	2 jours (12 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Dans le cadre de l'évolution du secteur médico-social (plan de transformation des ESAT) et de la Loi Plein Emploi, les personnes en situation de handicap sont encouragées à expérimenter le travail en Milieu Ordinaire. Dans le cadre des dispositifs qui leur sont proposés (Duoday, MISPE, stages, contrats de travail à temps partiel...) un accompagnement « sur-mesure » est nécessaire afin de mieux comprendre les attentes de l'entreprise, notamment en termes de savoir-être. Cette formation propose de se préparer aux diverses situations d'intégration en entreprise, de se préparer à se présenter en adoptant une communication adaptée à chacune des situations tout en développant la confiance en soi dans l'explicitation de ses compétences.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Se présenter et présenter son parcours professionnel
- Définir la notion de compétence (savoir ; savoir-faire ; savoir-être)
- Nommer ses compétences professionnelles
- Expliquer ce qu'est un ESAT (ou IME)
- Connaitre les différences entre le milieu protégé et le milieu ordinaire

TARIF ADHÉRENT

- Inter : 200€/jour + 30€/ jour de frais de déplacement soit un coût total par
- stagiaire de **460€**.
- Intra : 1 525€ /jour + 150€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 200€**.

En route vers l'entreprise !

Contenu de la formation

Jour 1 : Se présenter et présenter son parcours

• Savoir se présenter en indiquant :
  - Ses qualités
  - Ses compétences
  - Ce qu'il est plus difficile de faire
  - Son parcours professionnel

• Expliquer ce qu'est un ESAT, ce qu'est le statut de travailleur handicapé

• Les différences entre l'ESAT et l'entreprise (Code de l'Action Sociale et des Familles) et le droit du travail :
  - Les droits et les devoirs en ESAT
  - Les droits et les devoirs en entreprise

• Comprendre l'environnement professionnel :
  - Les règles d'hygiène et la sécurité
  - Le règlement intérieur
  - Qu'est-ce qu'une entreprise ? Structure et fonctionnement
  - Les incontournables : respect, responsabilité, travail en équipe, autonomie

Jour 2 : Se préparer pour sa 1ère expérience en entreprise

• Simulation d'entretien :
  - Mise en situation en étant candidat, recruteur et observateur

• L'image professionnelle : bien se présenter, choisir ses vêtements :
  - Les codes vestimentaires en entreprise
  - Savoir se présenter et adopter une attitude positive
  - Comment utiliser le langage corporel pour projeter une image professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l'issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...

Mieux communiquer au travail

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (ESAT, EA, IME...)
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	2 jours (12 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

La bientraitance au travail passe notamment par une communication adaptée à toutes les situations vécues par l'ensemble des professionnels : encadrants et travailleurs. Et si mieux se parler commençait par mieux s'écouter ?
Cette formation propose de réfléchir et de trouver des pistes d'amélioration à notre communication au travail.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Adapter sa communication à l'environnement de travail
- Repérer ce qui facilite et ce qui freine la communication dans le cadre professionnel
- Identifier les différents lieux adéquats pour chaque sujet de communication
- Communiquer dans les situations difficiles, par exemple : « comment se parler quand on est fâché, comment dire quand c'est difficile, où le dire, à qui le dire... »

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 150€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 200€.**

Mieux communiquer au travail

Contenu de la formation

Jour 1 : Se repérer pour mieux communiquer

La communication : définition, schéma de communication

- Se présenter, fixer un cadre éthique de formation

Les appuis et les outils de la communication non violente :

- L'écoute active, le questionnement, la reformulation, l'élocution, le message « je » ...
- Le rôle et la place des émotions dans la communication
- Langage verbal et langage non verbal

Jour 2 : Communiquer au travail

La diversité des lieux de parole :

- Les différents types de réunion
- Les différentes instances

Les différentes situations de communication

- Les professionnels et leur fonction
- Les relations inter personnelles

Les environnements parasitant la communication

- Les facteurs limitants : bruits, encombrements, ...
- Les systèmes de valeurs, les préjugés, les représentations

Les environnements facilitateurs de la communication

- Le cadre de travail sécurisant, les repères spatio-temporels, les signes de reconnaissance...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l'issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...

Comprendre l'instance mixte

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	2 jours (12 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

L'instance mixte est une nouvelle réunion instaurée par le Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail. Cette nouvelle instance est obligatoire. Il est donc essentiel de former et d'outiller les représentants des travailleurs (CVS et DP) et les professionnels représentants assurant la mise en œuvre de l'instance mixte dans leur établissement.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Découvrir et comprendre la réunion d'Instance mixte
- Repérer le cadre législatif en ESAT
- Identifier les droits et les devoirs des travailleurs d'ESAT
- Décrire les missions de l'instance mixte (hygiène et sécurité, prévention des risques professionnels, qualité de vie au travail)
- Préparer et animer les réunions d'instance mixte
- Prendre la parole en réunion

TARIF ADHÉRENT

- Inter : 200€/jour + 30€/jour de frais de déplacement soit un coût total par stagiaire de **460€**.
- Intra : 1 525€ /jour + 150€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 200€.**

Comprendre l’instance mixte

Contenu de la formation

Que dit la loi ?

- Les Lois qui régissent les ESAT, d’où viennent les Lois ?
- Le plan de transformation de l’offre en ESAT
- Les droits et les devoirs des travailleurs en ESAT
- L’origine de l’instance mixte
- Le rôle Délégué des personnes, représentants CVS et professionnels représentants au sein de l’Instance mixte
- Définition du mandat : cadre, durée, conditions, temporalité…

Les réunions et la prise de parole

- Avant la réunion, collecter les questions et réclamations collectives en lien avec les missions de l’Instance mixte
- Préparer ce qu’on va dire, savoir vers qui se tourner pour avoir de l’aide
- Prendre la parole en réunion, écouter
- Gérer son stress, s’exercer à prendre la parole en public

Qu’est-ce que l’instance mixte ?

- Qu’est-ce que l’instance mixte ?
- Quelle est sa composition ?
- La fréquence des réunions ?
- Les missions de l’instance mixte
- Qu’est-ce que la voix délibérative : C’est quoi une voix délibérative ?

MODALITÉS D’ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l’issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d’apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique

Sensibilisation à la vie affective, intime et sexuelle

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (ESAT, foyer, IME...)
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	2 jours (12 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Aborder la vie affective, intime et sexuelle reste délicat, notamment pour les personnes en situation de handicap. Pourtant, comme tout le monde, les personnes accueillies en peuvent souhaiter vivre une relation amoureuse, une vie de couple ou avoir des enfants. Par manque d'informations ou de connaissances, elles peuvent rencontrer des difficultés à exprimer leurs désirs, à faire leurs choix ou à identifier les situations à risque, notamment concernant le consentement.
Il est donc essentiel de les sensibiliser à leurs droits, au consentement, aux recours en cas d'agression sexuelle ainsi qu'aux risques liés aux réseaux sociaux et aux sites de rencontres.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les différents lieux pour parler de sexualité
- Savoir à qui s'adresser en cas d'agression
- Comprendre la notion de consentement
- Savoir repérer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas pour soi

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 150€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 200€.**

Sensibilisation à la vie affective, intime et sexuelle

Contenu de la formation

L'amour et la sexualité

- Qu'est-ce qu'un couple ? C'est quoi être en couple ?
- Le consentement : ce que dit la loi
- L'autodétermination : décider par soi même
- Savoir ce que l'on veut ou ne veut pas en matière d'amour et de sexualité
- Si le consentement n'est pas respecté : que faire ?
- Les violences sexuelles concrètement qu'est-ce que c'est ?
- Le droit à une vie intime, affective et sexuelle
- Les risques liés à la sexualité : grossesse, les maladies sexuellement transmissibles (MST), les infections sexuellement transmissibles (IST)
- Connaître les différents moyens de protection et repérer quand l'utiliser, pour quel besoin, et dans quel objectif (pilule, préservatif, pilule du lendemain...)
- Les différents lieux pour parler de sexualité : le planning familial, les centres de planification, le centre de ressources Intimagir et les centres de dépistage
- Sensibiliser sur les images et informations sur internet en matière de sexualité (pornographie)

Les émotions et les sentiments

- Comprendre ce que sont les émotions
- Repérer à quoi sert une émotion
- Qu'est-ce que l'amour ?
- Découvrir les différentes émotions que peut provoquer l'amour
- Identifier les différentes formes de relations (amoureuse, amicale...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique
- Travaux en sous-groupe et formalisation

La bientraitance au service du pouvoir d'agir

New!

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (ESAT, foyer, IME...)
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	1 jour (7heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Au travail, comme dans la vie de tous les jours, chacun a le droit d'être respecté, écouté et considéré.
Mais qu'est-ce que la bientraitance ? Quels sont mes droits ? Comment réagir si une situation me dérange ? Comment faire respecter mes choix et mes besoins ?
Cette journée de formation est un moment pour prendre la parole, poser ses questions, partager ses expériences et apprendre ensemble, dans une ambiance conviviale et bienveillante

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre ce qu'est la bientraitance
- Découvrir et connaître ses droits
- Apprendre à reconnaître les situations de bientraitance et de maltraitance
- Savoir exprimer ses besoins, ses envies et ses désaccords
- Identifier les personnes ressources en cas de difficult

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 75€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 600€.**

La bientraitance au service du pouvoir d’agir

Contenu de la formation

La bientraitance

- Comprendre les enjeux de la bientraitance : identifier les principes fondamentaux et les valeurs qui guident les pratiques professionnelles.
- Garantir le respect des droits des travailleurs d'ESAT : renforcer la connaissance des droits, de la dignité, de l'autodétermination et de la participation des personnes accompagnées.
- Prévenir les situations de maltraitance : repérer les situations à risque, identifier les facteurs de vulnérabilité et comprendre les mécanismes de prévention.
- Promouvoir l'expression et le pouvoir d'agir des travailleurs : favoriser la prise en compte de la parole, des choix, des besoins et des attentes des personnes accompagnées.
- Inscrire la bientraitance dans les pratiques institutionnelles : développer une culture commune du respect, de la qualité de l'accompagnement et de l'amélioration continue des pratiques.

MODALITÉS D’ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à l’issue de la formation en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d’apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage…
- Compte-rendu remis aux stagiaires

Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement (ESAT, EA, IME...)
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	3 jours (18 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Le travail est le média d'accompagnement des travailleurs d'ESAT. Il doit leur permettre de s'inscrire dans des perspectives de projets tout au long de leur vie et d'envisager des qualifications leur ouvrant un accès vers le droit commun. L'enjeu de la formation est de développer la confiance et l'estime de soi des travailleurs dans leur capacité à entrer dans une dynamique de parcours : formation professionnelle, RAE, expérimentations en milieu ordinaire et l'appropriation des nouveaux outils notamment le passeport de compétences.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Se présenter et se repérer dans son parcours professionnel
- Lister ses compétences professionnelles
- Définir la notion de compétence
- Repérer les compétences dans les diverses activités professionnelles exercées
- Prendre la parole en public et verbaliser son activité
- Mémoriser le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
- Comprendre le passeport de compétence

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 150€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **4 800€.**

Reconnaître mes compétences : mon passeport pour l'avenir

Contenu de la formation

Jour 1 : Reconnaître ses compétences

Les trajectoires individuelles et la diversité des parcours personnel et professionnel : Se connaître pour se reconnaître

La formation, l'apprentissage et le métier :

- Faire émerger les représentations autour de ces notions
- Les différentes manières d'apprendre

Jour 2 : Comprendre ses compétences

Les passions comme révélatrices de talents et de compétences

- Les composantes de la compétence :
- Construire une culture commune
- Nommer les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
- L'identité métier comme socle de reconnaissance des compétences

Jour 3 : Développer ses compétences

- La verbalisation de son activité et le vocabulaire métier
- Le pouvoir d'agir : hypothèses d'action et mises en perspective
- La démarche de reconnaissance des compétences dans une logique de parcours
- Le projet professionnel dans une logique de parcours (stage, mise à disposition, Temps partiel, ...)
- Le Passeport de compétence comme outil de valorisation et développement des compétences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Pédagogie active
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, ludopédagogie, photo langage...
- Exercice de confiance inspiré du théâtre - ludique

Gestes et postures

New!

Public visé	Les personnes bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement
Nombre de participants	12 personnes
Durée de la formation	1 jour (6 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h 30 – 16 h 30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Sensibiliser les travailleurs aux risques liés à leur activité physique et leur permettre d'identifier et d'adopter des gestes et postures adaptés pour préserver leur santé au travail.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les principales parties du corps sollicitées pendant le travail.
- Reconnaître les signes de fatigue, de douleur et les situations qui peuvent faire mal au corps.
- Repérer les gestes et situations de travail qui présentent un risque.
- Identifier les gestes et postures permettant de limiter les efforts.
- Utiliser de manière adaptée les outils et équipements à disposition.
- Savoir exprimer une difficulté, demander de l'aide ou signaler une situation dangereuse.

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 75€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 600€**

Gestes et postures

Contenu de la formation

Découvrir son corps

- Identifier les principales parties du corps
- Comprendre ce qui se passe lorsqu'on porte, pousse, tire ou répète un geste
- Reconnaître la fatigue et la douleur.

Repérer ce qui peut faire mal

- Identifier les situations qui sollicitent le dos, les épaules, les bras et les jambes.

S'entraîner dans son atelier

- Réalisation de tâches habituelles sur les postes de travail : manutention de planches ou de cartons, manipulation du linge, utilisation d'outils, gestes de conditionnement. Reproduction des gestes, essais de différentes façons de faire et repérage des situations inconfortables.

Apprendre à protéger son corps

- Démonstrations et exercices : ramasser un objet, soulever une charge adaptée, déplacer un contenant, pousser un chariot, organiser son espace de travail.
- Echauffement avant la prise de poste.

Savoir réagir

- Reconnaître une douleur ou une fatigue ; savoir dire qu'une tâche est difficile ; demander de l'aide ; signaler un danger à son moniteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active, échanges de pratiques, plan d'action
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Compte-rendu remis aux stagiaires

Réfléchir à ma future retraite

Public visé	Travailleurs ayant pour projet un départ à la retraite d'ici 3 ans et bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement
Nombre de participants	10 futurs retraités et 2 accompagnateurs
Durée de la formation	3 jours (18 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h30 – 16h30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

En ESAT, 1 travailleur sur 4 à aujourd'hui plus de 50 ans. L'arrivée massive à la retraite engendre une nouvelle problématique d'accompagnement des travailleurs seniors et une légitime appréhension de la part de ces publics face à cette transition. Pour répondre à cet enjeu, le projet « Un Avenir après le Travail » promeut un dispositif de formation qui a vocation à faciliter la participation sociale des retraités et futurs retraités en agissant sur différents leviers de prévention. La formation permettra à chacun de considérer les éléments spécifiques de son parcours, en identifiant les compétences qu'il a su mobiliser et en favorisant l'émergence de ses aspirations…

OBJECTIFS DE FORMATION

- Repérer des expériences significatives de son parcours
- Identifier et s'approprier les acquis de l'expérience et explorer ses points d'appui
- Identifier les différents aménagements possibles de sa fin de carrière
- Se familiariser avec les droits à la retraite
- Repérer les acteurs locaux permettant de répondre aux projets

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ /jour + 225€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 800€.**

Réfléchir à ma future retraite

Contenu de la formation

Jour 1 : Se repérer dans son parcours

- La diversité des parcours personnels et professionnels : Se connaître pour se reconnaître
- La question du changement : le travail, l'apprentissage tout au long de la vie et la retraite
- Construction « d'une cartographie » de son parcours : « panorama de vie »

Jour 2 : Identifier ses ressources et penser sa retraite

- Les droits à la retraite en FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- Auto évaluation accompagnée des effets de son avancée en âge
  - Questionnaire d'auto-positionnement
- La compétence et ses composantes
  - Les savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
  - Appropriation des notions par la réalisation d'une fleur des compétences

Journée 3 : S'orienter vers un nouvel avenir

- Les essentiels et les valeurs personnelles
- Appropriation de la dimension imaginaire en osant l'impossible

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis en FALC
- Évaluation à chaud en FALC
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation envoyé aux directions pour évaluer les effets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Brainstorming, questionnements, et aide à la verbalisation
- Travaux en sous-groupe et formalisations graphiques
- Outils de communication diversifiés : vidéos, diaporamas, Quizz, supports d'écriture, photo langage
- Témoignage d'un ancien travailleur parti à la retraite
- Chaque journée permet l'élaboration d'un support de valorisation du parcours et des projets.

Devenir tuteur(trice) en ESAT

Public visé	Equipier/travailleur d'ESAT ayant une certaine expérience sur leur poste de travail et souhaitant développer leur posture de tuteur.
Nombre de participants	10 travailleurs, et 2 encadrants (facultatif)
Durée de la formation	3 jours (18 heures)
Horaires	En présentielle : 9h30 – 16h30
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Les ESAT sont des organisations de travail et de développement des compétences où les personnes accompagnées (travailleurs, équipiers) développent un fort sentiment d'appartenance et des compétences professionnelles qu'ils ont souvent envie de partager et de transmettre aux nouveaux arrivants. Le tutorat se révèle être un outil très intéressant pour assurer une intégration réussie tout en développant le pouvoir d'agir des personnes motivées par cette fonction. Il favorise un environnement d'apprentissage interactif et dynamique et renforce la cohésion d'équipe.
Les enjeux de la formation sont de renforcer la confiance et l'estime de soi des stagiaires pour leur permettre de se projeter dans une fonction de tuteur en développant leur posture réflexive.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Se présenter, présenter son métier et présenter son établissement
- Prendre la parole en public et verbaliser son activité
- Définir la notion de compétence : savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir
- Comprendre la fonction de tuteur, lister ses missions
- Comprendre l'articulation de la fonction de tuteur avec les encadrants
- Co-construire la charter du « tuteur »

TARIF INTRA

1 525€ /jour + 225€ de frais de déplacement soit un coût total de **4 800€**.

Devenir tuteur(trice) en ESAT

Contenu de la formation

L'identité métier

- La verbalisation de son activité et le vocabulaire métier :
  - Présenter son métier, ses activités et ses tâches
- Présenter son établissement :
  - Les règles, le fonctionnement, les consignes, l'organisation

La fonction de tuteur

- **L**a formation, l'apprentissage :
  - Faire émerger les représentations autour de ces notions
  - Les différentes manières de réfléchir et d'apprendre
- Bien communiquer avec la personne tutorée
- Resituer la place du moniteur dans le tutorat

Les compétences

- Les composantes de la compétence
- Construire une culture commune
- Nommer les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir
- Le trèfle des compétences
- L'identité métier comme socle de reconnaissance des compétences
- Visiter des ateliers comme support d'apprentissage
- Mise en situation en visitant les ateliers pour :
  - Expliciter son métier
  - Présenter l'établissement
  - S'entraîner en situation réelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Autopositionnement au début et à la fin de la formation en FALC
- Evaluation de satisfaction à chaud en FALC

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active, échanges de pratiques, plan d'action
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Compte-rendu remis aux stagiaires

THÉMATIQUE

FORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS



Compétences socles à la fonction de moniteur d'atelier

Public visé	Moniteur d'atelier
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	6,5 jours (45 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h ; en visio : 9h - 12h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

New!

CONTEXTE

Dans un contexte d'évolution du secteur médico-social et de transformation de l'offre en ESAT, les moniteurs d'atelier doivent concilier exigences de production, développement des compétences et accompagnement personnalisé des travailleurs en situation de handicap. Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences de base en réfléchissant à sa posture professionnelle et en renforçant la maîtrise d'outils d'accompagnement. Elle favorise les échanges de pratiques et l'élaboration de plans d'action concrets afin d'améliorer les pratiques professionnelles et la qualité de l'accompagnement au sein des ateliers.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les acteurs, le cadre réglementaire
- Identifier ses ressources, ses valeurs et ses repères professionnels
- S'approprier les missions du moniteur d'atelier
- Penser son accompagnement au regard de son éthique, de sa posture professionnelle et de l'autodétermination des personnes accompagnées
- Identifier les situations de handicap et proposer des adaptations à l'environnement de travail
- Choisir des méthodes pédagogiques adaptées au développement des compétences des travailleurs

TARIF INTER ADHÉRENT

- 220€ jour/stagiaire soit un coût total de **1 430€** par stagiaire.

Compétences socles à la fonction de moniteur d'atelier

Contenu de la formation

Jour 1 : Découverte de l'environnement médico-social
- Comprendre le cadre réglementaire des établissements et services médico-sociaux (principales lois, obligations et enjeux)
- S'approprier le plan de transformation de l'offre en ESAT dans sa pratique professionnelle

Jour 2 : Sensibilisation au handicap en situation de travail
- Comprendre le processus de production du handicap et l'interaction entre la personne et son environnement
- Identifier les différentes situations de handicap et leurs incidences dans le contexte professionnel
- Repérer les adaptations et les aménagements possibles pour favoriser l'inclusion, l'autonomie et la participation au travail

Jour 3 : Missions, responsabilités et posture du moniteur d'atelier
- Interroger son positionnement professionnel à travers son parcours, ses repères et ses valeurs
- S'approprier le cadre éthique de l'accompagnement
- Identifier les missions et les responsabilités du moniteur d'atelier
- Comprendre le rôle des différents acteurs de l'ESAT et les enjeux du travail en équipe pluriprofessionnelle
- Adopter une posture professionnelle fondée sur la notion de « bonne proximité » et d'authenticité

Jour 4 : Accompagnement et développement des compétences
- Découvrir les principes fondamentaux de la pédagogie et les leviers du développement des compétences.
- Comprendre la notion d'accompagnement et ses modalités de mise en œuvre au quotidien
- Identifier les outils permettant d'articuler organisation du travail, exigences de production et accompagnement des travailleurs
- Comprendre les principes de l'organisation apprenante et leur application au sein de l'atelier

Jour 5 : Autodétermination, méthodologie de projet et plan d'action
- Comprendre la notion d'autodétermination et ses enjeux dans l'accompagnement des personnes
- S'approprier les étapes et les outils de la méthodologie de projet
- Élaborer un plan d'action concret visant à améliorer le fonctionnement de l'atelier et les pratiques d'accompagnement

Jour 6 : Capitalisation des acquis et consolidation des pratiques
- Participer à une matinée coconstruite avec les stagiaires, en fonction de leurs besoins et des problématiques rencontrées sur le terrain. Les thématiques pourront notamment porter sur le codéveloppement, le projet personnalisé d'accompagnement ou les écrits professionnels
- Présenter les plans d'action élaborés
- Mettre en perspective les apprentissages réalisés au cours de la formation et
- Réaliser le bilan de la formation

Demi-journée 7 : Suivi à distance et évaluation de la mise en œuvre
- Une séance de suivi en visio, organisée un à deux mois après la formation, permettra de :
- Faire le point sur la mise en œuvre des plans d'action
- Partager les expériences, les réussites et les difficultés rencontrées\nIdentifier les ajustements nécessaires et les pistes d'amélioration
- Consolider les acquis et soutenir leur inscription durable dans les pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active, échanges de pratiques, plan d'action
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Compte-rendu remis aux stagiaires

La méthodologie du projet personnalisé d'accompagnement

Public visé	Salarié en lien avec l'accompagnement professionnel des travailleurs, jeunes, bénéficiaires
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	2 jours (14 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

New!

CONTEXTE

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) est un outil essentiel pour garantir un accompagnement adapté aux besoins, aux attentes et au projet de vie de chaque personne. Il permet de placer la personne au cœur de son accompagnement, de définir des objectifs individualisés et de coordonner les actions des professionnels. Se former à sa méthode, c'est acquérir les bons outils pour construire, faire vivre et évaluer un PPA de manière cohérente, participative et efficace. C'est aussi donner du sens à ses pratiques professionnelles et renforcer la qualité de l'accompagnement au quotidien.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre et mobiliser les fondamentaux du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
- Élaborer un PPA à partir des attentes et des besoins de la personne
- Intégrer le PPA dans sa pratique professionnelle quotidienne
- Construire un projet personnalisé clair et opérationnel

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 150€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 200€.**

La méthodologie du projet personnalisé d'accompagnement

Contenu de la formation

Jour 1 – Maîtriser la méthodologie du projet personnalisé

- Les fondamentaux du projet personnalisé
  - Appréhender le cadre réglementaire du projet personnalisé
  - Comprendre la place et le rôle du PP dans les pratiques professionnelles
- Identifier les étapes clés de la méthodologie de projet
  - Recueillir et analyser les attentes et les besoins
  - Recueillir les attentes et les besoins de la personne à l'aide d'une trame d'entretien
  - Prendre en compte les ressources, les capacités et les souhaits
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet
  - Organiser des points réguliers de suivi des objectifs et des actions menées
  - Évaluer les avancées et réajuster les actions si nécessaire
  - Construire une démarche d'évaluation partagée et co-construite avec la personne
  - Intégrer le PP dans les pratiques professionnelles quotidiennes
- Construire et mettre en œuvre le projet personnalisé
  - Définir des objectifs adaptés et opérationnels selon la méthode SMART.
  - Formaliser des objectifs clairs et compréhensible (possibilité de s'appuyer sur l'outil DUI utilisé en interne)
  - Élaborer un plan d'actions et identifier les ressources institutionnelles et territoriales mobilisables
  - Planifier et coordonner les actions avec la personne concernée

Jour 2 – Analyser les pratiques et consolider la démarche

- Réaliser un retour d'expérience sur la mise en œuvre de la méthodologie abordée en première journée
- Identifier les facteurs facilitateurs et les difficultés rencontrées
- Analyser les pratiques et rechercher des pistes d'amélioration
- Réajuster les objectifs, les plans d'actions et les modalités de suivi
- Définir des perspectives concrètes pour pérenniser la démarche dans les pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active, échanges de pratiques, plan d'action
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Compte-rendu remis aux stagiaires

La bientraitance : questionner sa posture professionnelle et faire évoluer ses pratiques

New!

Public visé	Professionnels de l'accompagnement
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	2 jours (14 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

La bientraitance est au cœur de l'accompagnement : elle garantit le respect des droits, de la dignité, des choix et des besoins de chaque personne accompagnée. Elle ne se limite pas à l'absence de maltraitance, mais repose sur une véritable démarche de réflexion et d'amélioration continue des pratiques professionnelles. Se former à la bientraitance, c'est prendre du recul sur ses pratiques, identifier les situations à risque, adopter les bonnes postures professionnelles et développer une culture commune au sein des équipes. C'est avant tout s'engager collectivement pour un accompagnement respectueux, individualisé et de qualité.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les fondamentaux de la bientraitance
- Distinguer bientraitance, maltraitance et situations à risque
- Questionner sa posture professionnelle
- Identifier les facteurs individuels et organisationnels susceptibles de favoriser ou de fragiliser la bientraitance

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 150€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **3 200€.**

La bientraitance : questionner sa posture professionnelle et faire évoluer ses pratiques

Contenu de la formation

Jour 1 – Comprendre et questionner la bientraitance

- Les fondamentaux de la bientraitance : valeurs, principes et cadre réglementaire.
- Bientraitance et maltraitance : comprendre, distinguer et repérer les situations à risque.
- La posture professionnelle : représentations, attitudes et comportements dans la relation d'accompagnement.
- Les droits, la dignité et le respect de la personne accompagnée.

Jour 2 – Développer des pratiques bientraitantes au quotidien

- La relation d'accompagnement : communication, écoute et respect des choix de la personne.
- L'analyse des pratiques professionnelles à partir de situations concrètes.
- L'identification des leviers et des freins à la bientraitance.
- La construction de pistes d'amélioration individuelles et collectives pour faire vivre la bientraitance au quotidien.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active, échanges de pratiques, plan d'action
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Compte-rendu remis aux stagiaires

La bientraitance : comprendre les droits des personnes et adapeter sa posture professionnelle *New!*

Public visé	Professionnels de l'accompagnement
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	1 jour (7 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Sensibiliser les professionnels aux principes de la bientraitance et leur permettre d'identifier les pratiques favorisant le respect des droits, de la dignité et de l'autonomie des travailleurs d'ESAT dans leur quotidien professionnel

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les principes fondamentaux de la bientraitance et les droits des personnes accompagnées.
- Repérer les attitudes et pratiques professionnelles favorisant ou pouvant compromettre la bientraitance.
- Identifier les situations susceptibles de générer de la maltraitance, y compris ordinaire ou involontaire.
- Adapter leur posture et leur communication aux besoins et capacités des travailleurs.
- Favoriser l'autonomie, l'expression des choix et la participation des personnes dans les activités d'atelier

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 75€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 600€.**

La bientraitance : comprendre les droits des personnes et adapeter sa posture professionnelle

Contenu de la formation

Comprendre la bientraitance en ESAT

- Définition et principes fondamentaux ; bientraitance et prévention de la maltraitance ; spécificités de l'accompagnement en ESAT, référentiel HAS.

.

Identifier les pratiques bientraitantes et les situations à risque

- Communication et attitudes professionnelles ; respect du rythme et des capacités ; rapport à l'autorité ; contraintes de production et respect de la personne ; situations de maltraitance ordinaire.

Adapter son accompagnement au quotidien

- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative ; ajuster son niveau d'aide ; favoriser l'expression des besoins et des difficultés ; trouver un équilibre entre exigences professionnelles, sécurité et respect de la personne.

Les droits des travailleurs d'ESAT

- Dignité, respect, intimité, sécurité ; droit à l'information et au consentement ; libre choix, participation et autodétermination ; place de la personne dans son accompagnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active, échanges de pratiques, plan d'action
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Compte-rendu remis aux stagiaires

Gestes et postures

New!

Public visé	Professionnels
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	1 jour (7 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Sensibiliser les professionnels aux risques liés aux contraintes physiques du travail et leur permettre d'identifier des leviers d'amélioration et d'accompagner les travailleurs dans la préservation de leur santé

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les notions de danger, de risque et de situation dangereuse.
- Identifier les principaux facteurs de risques liés aux activités physiques au travail.
- Repérer les situations de travail susceptibles de générer des douleurs ou des troubles musculosquelettiques.
- Identifier les principaux leviers d'amélioration des conditions de travail.
- Identifier leur rôle dans l'accompagnement des travailleurs à la prévention.

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€/jour + 75€ pour les frais de déplacement du formateur soit un coût total de **1 600€.**

Gestes et postures

Contenu de la formation

Comprendre les risques liés à l'activité physique

- Fonctionnement du corps et sollicitations physiques ; fatigue, douleurs et TMS ; notions de risque.

Identifier les facteurs de risques au travail

- Les principales contraintes physiques et leurs effets sur la santé ; les signaux d'alerte.

Accompagner les travailleurs dans la prévention

- Place du moniteur dans la sensibilisation et l'accompagnement ; transmission de messages de prévention ; prise en compte des difficultés exprimées par les travailleurs.

Repérer les situations à risque dans les ateliers

- Observation de situations concrètes de travail ; identification de ce qui sollicite le corps et peut générer des douleurs ; mise en lien avec les activités exercées en ESAT.

Identifier les leviers d'amélioration

- Repérage des éléments qui peuvent être à l'origine des contraintes physiques ; réflexion sur les leviers d'amélioration concernant les postes, les outils, les équipements et l'organisation du travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Pédagogie active, échanges de pratiques, plan d'action
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Compte-rendu remis aux stagiaires

Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination

Public visé	Professionnels de l'accompagnement
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	1 jour (7 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Au cours de l'année 2021, le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées a réalisé un plan de transformation des ESAT pour les années à venir. L'enjeu est d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une trajectoire professionnelle à l'intérieur de l'ESAT mais aussi vers le milieu ordinaire adapté et classique. L'une des mesures phare est de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Afin de répondre à cette demande qui est de garantir le projet de la personne accompagnée, Icual Bretagne propose une formation action qui permettra aux professionnels de réfléchir sur leurs pratiques en identifiant des leviers d'action.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier ses représentations pour appréhender la notion d'autodétermination
- Prendre en compte les déterminants à l'autodétermination dans la pratique professionnelle afin d'identifier des pistes d'action
- Adapter sa posture professionnelle
- S'appuyer sur les échanges de bonnes pratiques pour faire réseau et développer une culture commune
- Identifier des pistes d'action

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ + 75€ de frais de déplacement soit un coût total de **1 600€**

Sensibilisation des professionnels à l'autodétermination

Contenu de la formation

- **L'expression des représentations**
  - Origine du mot : autodétermination
  - Que veut dire : autodétermination ?
- **Présentation de la notion d'autodétermination**
  - Les 4 fonctions de l'autodétermination
  - Un droit
  - Un besoin fondamental
  - Principes d'accompagnement ; postures
- **L'exploration de la notion d'autodétermination**
  - Quelques définitions
  - Ce que c'est ; ce que ce n'est pas
  - Evolutions des lois
- **Engager une stratégie visant à développer le pouvoir d'agir**
  - Repérer et enrichir les bonnes pratiques déjà à l'oeuvre
  - Identifier les freins et identifier des leviers d'action
  - Réfléchir aux perspectives d'amélioration
  - Aller vers un plan d'action (a minima créer 1 fiche action)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective (World Café ; ...)
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, ...)
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Echanges de pratiques
- Compte rendu remis aux stagiaires

Sensibilisation au handicap

Public visé	Professionnels de l'accompagnement
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	1 jour (7 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Une « société inclusive » s'adapte aux différences de chaque personne, prend en compte ses besoins afin qu'elle puisse être auteure de sa vie et de ses projets. Votre structure accueille des personnes avec des profils variés et des situations de handicap multiples. Cette diversité est une richesse.
Cependant, les professionnels doivent pouvoir s'adapter à chaque personne en prenant en compte sa singularité et sa situation spécifique de handicap. Proposer une posture adaptée à chaque personne implique l'acquisition de connaissances sur les situations de handicap et permettra de comprendre les impacts d'une déficience sur l'activité de travail des personnes tout en favorisant des postures et des réponses les plus adaptées.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les représentations collectives du handicap
- Repérer les enjeux et facteurs environnementaux du handicap
- Appréhender le handicap dans son approche socio-historique
- Identifier les obstacles et les facilitateurs dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ + 75€ de frais de déplacement soit un coût total de **1 600€**

Sensibilisation au handicap

Contenu de la formation

- Approche socio-historique du handicap
- Eléments spécifiques sur l'approche et la connaissance de la situation de handicap pour aider à comprendre la dynamique de la personne
- Apports d'outils simples et rapidement accessibles en matière de pratiques d'accueil et d'accompagnement de la personne en situation de travail
- Appui sur le modèle de « Processus de Production du Handicap » pour évaluer les interactions entre les personnes en situation de handicap et leur environnement
- Identification des « facilitateurs » et des « obstacles » dans l'environnement de la personne en situation de handicap

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Brainstorming, questionnement, verbalisation
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte-rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques
- Outils d'animation

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 1

Public visé	Professionnels de l'accompagnement
Nombre de participants	12 participants maximum
Durée de la formation	2 jours (14 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Les souffrances psychiques viennent complexifier les pratiques et les relations interpersonnelles au travail. Les professionnels de l'accompagnement sont souvent démunis et insuffisamment formés. La dimension de l'écoute et de l'attention portée à la personne sont inhérente à la fonction. Cette formation propose une sensibilisation à la santé mentale pour une meilleure prise en compte des handicaps invisibles.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Différencier handicap psychique et handicap invisible
- Adopter la bonne attitude en cas de situation de crise, d'agressivité verbale et/ou physique
- Questionner sa pratique professionnelle, trouver des réponses concrètes et des pistes d'amélioration
- Trouver des appuis en interne et en externe en matière de troubles psychiques

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ / jour + 150€ de frais de déplacement soit un coût total de **3 200€**

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 1

Contenu de la formation

Jour 1 : Les troubles psychiques et leurs particularités

- La santé mentale et les troubles psychiques
  - Travail sur les représentations et les idées reçues sur la personne souffrant de troubles psychiques
  - La psychiatrie, le psychiatre, l'ethnopsychiatrie, les SISM (semaines d'information de santé mentale)
- Handicap mental, handicap psychique et handicap invisible
- Les différents troubles à l'origine de la souffrance psychique
  - Les troubles anxieux et les TOC, les phobies
  - La dépression, la crise suicidaire, les troubles bipolaires
  - Les troubles psychotiques avec les troubles schizophréniques, la paranoïa, la bouffée délirante aigüe, la psychose puerpérale, le délire et les hallucinations

Jour 2 : Les modes de communication et les postures d'accompagnement

- Les manifestations comportementales
  - Les identifier, les accueillir
  - Les différentes réponses comportementales
- Les bases de la communication verbale et non verbale
  - Les différentes techniques d'écoute et leurs effets
- Les pratiques professionnelles
  - Contextualiser des situations pour en faire ressortir un questionnement et des solutions d'amélioration
  - La souffrance psychique : une prise en charge collective
  - Les acteurs existants et les partenariats à développer pour ne pas se sentir isolé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Échanges de pratiques (attention cette formation n'a pas pour objet une analyse de pratique)

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique – Niveau 2

Public visé	Professionnels de l'accompagnement
Nombre de participants	12 participants maximum
Durée de la formation	1 jour (7 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Avoir suivi la formation Niveau 1
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Les personnes souffrant de troubles psychiques sont de plus en plus présentes dans les établissements médico-sociaux. Des addictions viennent parfois s'ajouter à ces souffrances, ce qui complexifie les relations interpersonnelles et l'accompagnement des encadrants. Les professionnels ont besoin de clés de compréhension pour pouvoir adapter leur posture d'accompagnement. Cette formation propose une sensibilisation à la santé mentale et aux conduites addictives pour une meilleure prise en compte de la souffrance psychique des personnes accompagnées.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les pathologies duelles : troubles psychiques et troubles addictifs
- Déstigmatiser les troubles psychiques
- Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ / jour + 75€ de frais de déplacement soit un coût total de **1 600€**

Sensibilisation des professionnels à la souffrance psychique - Niveau 2

Contenu de la formation

Sensibilisation aux pathologies duelles

- Définition du concept de l'addiction
- Addiction à une substance psychoactive : l'alcool
- Addiction comportementale aux JHA (jeux de hasard et d'argent)
- Définir les pathologies duelles
- Identifier les structures existantes pour la prise en charge des personnes addictes

Les pratiques professionnelles

- Repérer les freins dans la relation avec une personne souffrant de troubles psychiques mais aussi dans sa pratique professionnelle

Déstigmatiser les troubles psychiques

- Mécanisme de la stigmatisation
- Les avantages et les inconvénients de parler de son trouble psychique
- Redéfinir la notion de rétablissement en santé mentale (abordée brièvement au niveau 1) : les étapes du processus de rétablissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Échanges de pratiques (attention cette formation n'a pas pour objet une analyse de pratique)

Redonner du sens à vos réunions

Public visé	Toute personne susceptible d'animer une réunion d'équipe (cadre, responsable techniques, etc.)
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	1 jour (7 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

En tant que cadre, vos réunions sont des moments clés pour informer, décider et mobiliser vos collaborateurs. Pourtant, trop souvent, elles s'éternisent, manquent d'impact ou peinent à susciter l'engagement, Bien souvent, cela tient simplement au manque de méthodes et d'outils d'animation adaptés. La formation « Redonner du sens à vos réunions » est une formation action. Elle vous invite à une approche réflexive (en équipe de direction) sur vos pratiques, propose des techniques concrètes et des outils pratiques pour structurer vos temps collectifs, dynamiser les échanges et impliquer vos collaborateurs.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Rendre les réunions plus dynamiqes et plus attractives
- Découvrir des outils d'animation
- Remettre du sens et de la cohésion dans les réunions
- Rechercher l'efficacité et l'interactivité en réunion

TARIF INTRA ADHÉRENT

- 1 525€ + 75€ de frais de déplacement soit un coût total de **1 600€**

Redonner du sens à vos réunions

Contenu de la formation

Les réunions

- Les différents types de réunions
- Les incontournables (invitation, ordre du jour, programme, compte-rendu, format, durée…)

Quel animateur je suis ?

- Les qualités de l'animateur
- Comment construire une réunion utile, claire et motivante ?
- Les différentes techniques d'animation
- Les différents outils pour animer sans complexité
- Quelle posture adopter pour favoriser la participation et l'adhésion ?

Outils d'animation de réunion

- Brise glace, tour de table structure…
- Outils de facilitation en animation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Brainstorming, questionnement, verbalisation
- Vidéos, diaporamas, quizz…
- Compte-rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques
- Outils d'animation

Accompagner la préparation à la retraite : Devenir animateur(trice) retraite

Public visé	Professionnels de l'accompagnement
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	5 jours (35 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par Icual Bretagne
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

En ESAT, 1 travailleur en situation de handicap sur 4 à aujourd'hui plus de 50 ans. L'arrivée massive à la retraite engendre une nouvelle problématique d'accompagnement des travailleurs seniors.
Pour répondre à cet enjeu social, le projet « Un avenir après le travail » a développé un dispositif de formation qui a vocation à faciliter la participation sociale des retraités et futurs retraités en agissant sur les différents leviers de prévention.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les principales actions à opérer dans son établissement ou service pour préparer l'arrivée en retraite des travailleurs de l'ESAT
- Identifier les composantes d'une animation de territoire permettant aux travailleurs d'être en lien avec les ressources locales destinées aux retraités.

UN AVENIR APRÈS LE TRAVAIL BRETAGNE

TARIF INTER

- 195€ jour/stagiaire soit un coût total de **975€** par stagiaire.

Accompagner la préparation à la retraite : Devenir animeteur(trice) retraite

Contenu de la formation

- Parcours et représentation de la retraite
- Législation retraite
- Accompagnement au changement et auto-détermination
- Méthodologie de projet
- Conception d'animations auprès des travailleurs seniors sur différentes thématiques :
    - Démarches administratives et ressources
    - Habitat et accompagnement social
    - Participation sociale
    - Prévention santé
- Synergie territoriale avec les acteurs locaux ou institutionnels
- Inclusion et participation sociale

Organisation de la formation :

Module 1 :

- 3 journées axées sur les outils de préparation à la retraite.
    - Inter session : expérimentationd'une action d'accompagnement sur l'établissementou le service.

Module 2 :

- 2 journées axées sur la dynamique de territoire.
    - A l'issue de la formation, expérimentation d'un parcoursd'animationfavorisant des réponses de proximité.

RÉSEAUX D'AVENIR
POUR UNE RETRAITE SEREINE ET ÉPANOUIE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de travaux en sous-groupe
- Ateliers d'intelligence collective
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation
- Vidéos, diaporamas, quizz...
- Compte rendu remis aux stagiaires
- Echanges de pratiques

« Connaissance » : La VRS approche théorique et praxéologique

Public visé	Tous professionnels
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	3 jours (21 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par AFRESAT Normandie
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

La Valorisation des Rôles Sociaux est une approche psycho-sociale issue du principe de normalisation, qui traite les problèmes associés à la dévalorisation sociales liée au handicap et de la marginalisation, par une stratégie compréhensive vis à vis du contexte et de la personne.

OBJECTIF DE FORMATION

- Maitriser les concepts clés de la VRS

AFRESAT
NORMANDIE
ASSOCIATION DE FORMATION RÉGIONALE
DES ESAT DE NORMANDIE

TARIF

Nous contacter pour connaitre nos tarifs

« Connaissance » : La VRS approche théorique et praxéologique

Contenu de la formation

- Contexte actuel
- Les causes de la dévalorisation sociale Les bonnes choses de la vie
- L'Equivalent culturel Valorisé (ECV)
- Les rôles sociaux
- L'amélioration de l'image sociale
- L'amélioration des compétences
- Modèle développemental
- Initier le changement
- Initiation à l'outil QCEV

La formation théorique de 3 jours permet d'aborder en plus la notion d'accompagnement et du projet au travers de l'outil PATH.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partage d'expérience et échanges de savoirs
- Apports de techniques et de connaissances
- Alternance d'exercices et d'exposés

Conduire des projets inclusifs grâce à la VRS

Public visé	Tous professionnels
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	3 jours (21 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par AFRESAT Normandie
Prérequis	Aucun
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

OBJECTIF DE FORMATION

- Impulser une dynamique pour des actions inclusives s'appuyant sur des fondamentaux VRS
- Adopter des modalités opérationnelles pour que les pratiques professionnelles quotidiennes conduisent à l'inclusion en se servant de principes et d'outils VRS
- Identifier et analyser les effets de son propre comportement dans les processus d'inclusion des personnes
- Valoriser les rôles sociaux des personnes accompagnées dans ses pratiques professionnelles
- Construire un plan d'action, le mettre en œuvre et le suivre
- Évaluer et ajuster les actions réalisées

AFRESAT NORMANDIE
ASSOCIATION DE FORMATION RÉGIONALE DES ESAT DE NORMANDIE

TARIF

Nous contacter pour connaitre nos tarifs

Conduire des projets inclusifs grâce à la VRS

Contenu de la formation

- Les postulats et fondamentaux des concepts VRS : l'imagerie, la résilience, le modèle développemental et modèle médical, la dévalorisation, les stéréotypes, les rôles sociaux…
- Des outils VRS dans les pratiques éducatives
- La VRS, une réponse en adéquation avec les politiques inclusives de la demande des pouvoirs publics (ONU, Conseil de l'Europe, Lois 2002-2005, recommandations ANESM, conférence nationale du handicap…)
- Méthodologie de projet
- Planification, mise en œuvre, évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partage d'expérience et échanges de savoirs,
- Apports de techniques et de connaissances,
- Alternance d'exercices et d'exposés,
- Travaux en binômes et en trinômes,
- Travaux de groupes

Manager pour introduire des méthodes inclusives dans les organisations grâce à la VRS

Public visé	Directeur.rice, chef.fe de service, chef.fe d'atelier, coordinateur.rice
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	3 jours (21 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	'Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr'
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par AFRESAT Normandie
Prérequis	Avoir fait la formation module A théorique ou 1 journée institutionnelle
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

OBJECTIF DE FORMATION

- Impulser une dynamique de professionnalisation reposant sur des méthodes inspirées de la VRS
- Adopter des modalités managériales pour introduire l'inclusion dans les pratiques professionnelles quotidiennes
- Identifier et analyser les effets de l'organisation du service et de son propre comportement de manager sur l'équipe
- Introduire des outils inspirés par la VRS dans des pratiques professionnelles à visées d'inclusion
- Construire un plan d'action, le mettre en oeuvre et le suivre
- Évaluer et ajuster les actions réalisées

AFRESAT NORMANDIE
ASSOCIATION DE FORMATION RÉGIONALE DES ESAT DE NORMANDIE

TARIF

Nous contacter pour connaitre nos tarifs

Manager pour introduire des méthodes inclusives dans les organisations grâce à la VRS

Contenu de la formation

- Les postulats des concepts VRS
- Des outils VRS dans les pratiques
- L'inclusion et les orientations des pouvoirs publics
- Mon organisation, mon management
- Les processus de production et la mesure de la performance
- Modalité principale de management engagée
- Stratégie et plan d'action pour développer et introduire des pratiques inclusives inspirées de la VRS dans l'établissement pour les usagers et dans son organisation
- Planification
- Les modalités de management adaptée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partage d'expérience et échanges de savoirs,
- Apports de techniques et de connaissances,
- Alternance d'exercices et d'exposés,
- Travaux en binômes et en trinômes,
- Travaux de groupes

PATH : Un outil pour une pratique inclusive et pour planifier un avenir valorisé avec conviction

Public visé	Tous professionnels encadrants pratiquant la VRS ou ayant fait une formation VRS
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	2 jours (14 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par AFRESAT Normandie
Prérequis	Aucun prérequis
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

La planification centrée sur la personne se veut une approche dynamique et inclusive pour élaborer les projets personnalisés d'accompagnement (projet individuel).
Cette formation est basée sur la méthode PATH (Planning Alternative Tomorrows with Hope) développée par John O'Brien et Jack Pearpoint qui sert de guide pour des individus, groupes et organisations qui veulent créer des avenirs meilleurs pour des personnes qui font l'expérience de dévalorisation sociale.
L'acronyme PATH (ici traduit par PAVE) évoque « sentier » ou « trajet » et suggère le cheminement de la personne vers une pleine vie.

AFRESAT NORMANDIE
ASSOCIATION DE FORMATION RÉGIONALE DES ESAT DE NORMANDIE

OBJECTIF DE FORMATION

- Découverte de l'approche PATH et de ce qu'est une vision positive de l'avenir basé sur les forces, rêves, préférences, compétences, style de vie et culture de la personne accompagnée.
- Connaître et explorer le PATH, processus inclusif où la personne accompagnée en est le premier acteur.

TARIF

Nous contacter pour connaitre nos tarifs

PATH : Un outil pour une pratique inclusive et pour planifier un avenir valorisé avec conviction

Contenu de la formation

- Connaître et explorer le PATH, processus inclusif où la personne accompagnée en est le premier acteur.
- Développer les aptitudes requises pour animer ce processus de planification et ainsi :
  - faciliter les interactions entre les acteurs du processus
  - soutenir la personne pour qu'elle accède à des rôles sociaux valorisés
  - permettre de faire découvrir à la personne accompagnée un meilleur avenir et en dessiner le trajet de réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partage d'expérience et échanges de savoirs,
- Apports de techniques et de connaissances,
- Alternance d'exercices et d'exposés,
- Travaux en binômes et en trinômes,
- Travaux de groupes

QCEV : QUALITÉ DES CONDITIONS ET EXPÉRIENCES DE VIE

Public visé	Tous professionnels
Nombre de participants	8 personnes minimum.
Durée de la formation	2 jours (14 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par AFRESAT Normandie
Prérequis	Avoir suivi la formation VRS théorique ou VRS appliquée
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Outil d'évaluation de la qualité des conditions et expériences de vie basé sur la théorie de la valorisation des rôles sociaux (VRS). Le QCEV permet notamment à l'intervenant de mesurer l'efficacité de ses interventions et s'il y a lieu, de les modifier.

OBJECTIF DE FORMATION

- S'approprier et savoir utiliser l'outil QCEV dans sa pratique
- professionnelle.

AFRESAT
NORMANDIE
ASSOCIATION DE FORMATION RÉGIONALE
DES ESAT DE NORMANDIE

TARIF

Nous contacter pour connaitre nos tarifs

QCEV : QUALITÉ DES CONDITIONS ET EXPÉRIENCES DE VIE

Contenu de la formation

- **Les concepts clés de la VRS :**
  - La dévalorisation sociale
  - Les rôles sociaux
  - Intégration/inclusion
  - La vie pleine (les bonnes choses de la vie)
  - L'équivalent culturel valorisé (ECV)
- **L'échelle analogique de mesure**
  - Mesurer et innover

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Partage d'expérience et échanges de savoirs,
- Apports de techniques et de connaissances,
- Alternance d'exercices et d'exposés,
- Livre 3éme édition QCEV

JOURNEE INSTITUTIONNELLE – INTRODUCTION A L'INCLUSION GRACE A LA VRS ET APPROPRIATION DE L'OUTIL QCVE

Public visé	Acteurs du médico-social
Nombre de participants	14 participants maximum
Durée de la formation	1 jours (7 heures)
Horaires	En présentielle : 9 h – 17 h
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement merci de nous contacter à l'adresse suivante : formation@icual-bretagne.fr
Lieu de la formation	A définir
Formatrice	Habilitée par AFRESAT Normandie
Prérequis	Aucun prérequis spécifique
Délai d'accès	Nous contacter pour étudier toute demande de formation. Le délai d'accès à la formation est généralement de 1 à 3 mois à compter de la demande d'inscription, en fonction des disponibilités des sessions et de la finalisation des démarches nécessaires à l'entrée en formation.

CONTEXTE

Cette action initie les professionnels à la Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) et aux enjeux de l'inclusion. Elle permet de comprendre les mécanismes de dévalorisation et de vie pleine. Les participants s'approprient l'outil QCEV et son échelle de mesure. La journée vise l'amélioration et l'évolution des pratiques professionnelles

OBJECTIF DE FORMATION

- A l'issue de la journée, les participants seront en capacité de :
  - Comprendre les mécanismes de la dévalorisation sociale
  - Identifier les rôles sociaux valorisés et dévalorisés
  - Relier inclusion, vie pleine et équivalent culturel valorisé (ECV)
- Utiliser l'échelle analogique du QCEV
- Analyser leurs pratiques et envisager des pistes d'innovation

AFRESAT NORMANDIE
ASSOCIATION DE FORMATION RÉGIONALE DES ESAT DE NORMANDIE

TARIF

Nous contacter pour connaitre nos tarifs

JOURNEE INSTITUTIONNELLE – INTRODUCTION A L'INCLUSION GRACE A LA VRS ET APPROPRIATION DE L'OUTIL QCVE

Contenu de la formation

MODULE 1 – OUVERTURE ET CADRAGE INSTITUTIONNEL

- Présentation de la journée, des objectifs et des modalités
- Rappel du contexte institutionnel et des enjeux de l'inclusion
- Introduction à la notion de regard professionnel

MODULE 2 – FONDEMENTS DE LA VALORISATION DES RÔLES SOCIAUX (VRS)

- Origines et principes de la VRS
- La dévalorisation sociale : mécanismes, spirales et conséquences
- Les rôles sociaux : définition, hiérarchie, exemples dans le médico-social

MODULE 3 – INTÉGRATION, INCLUSION ET VIE PLEINE

- Contexte politique, administratif et institutionnel de l'inclusion
- Intégration vs inclusion
- Les « bonnes choses de la vie » / la « vie pleine »
- Valorisation sociale et qualité de vie

MODULE 4 – L'ÉQUIVALENT CULTUREL VALORISÉ (ECV) : UN LEVIER CENTRAL

- Définition et principes de l'ECV
- Exemples concrets d'ECV
- ECV et choix professionnels

MODULE 5 – DÉCOUVERTE ET LOGIQUE DE L'OUTIL QCVE

- Présentation générale du QCEV
- Les dimensions évaluées
- L'échelle analogique de mesure
- Mesurer pour comprendre et améliorer (et non contrôler)

MODULE 6 – UTILISER LE QCVE POUR ANALYSER ET FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

- Mise en situation
- Analyse collective de cas
- Du résultat de l'évaluation à l'action

MODULE 7 – SYNTHÈSE ET ANCRAGE

- Synthèse des apports de la journée
- Identification des leviers institutionnels
- Perspectives de mise en œuvre du QCEV

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des prérequis et des acquis
- Évaluation à chaud
- Evaluation à froid entre 3 et 6 mois après la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative favorisant l'appropriation de la métathéorie de la Valorisation des Rôles Sociaux (VRS).
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, à partir de situations professionnelles concrètes.
- Travail collaboratif et réflexif : échanges de pratiques, études de cas et mises en situation autour du QCEV.
- Supports pédagogiques adaptés, incluant le livre QCEV (3e édition) et des outils
- d'animation collective.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

ICUAL BRETAGNE

N'hésitez pas à nous contacter
pour construire une formation adaptée à vos besoins.



formation@icual-bretagne.fr



02.99.04.60.51